

Les demandes des parents et l'institution éducative

Il y a un demi-siècle, personne ne pensait à contester ce que disait l'école. Les enseignants représentaient une autorité qui aujourd'hui est mise à mal dans l'ensemble du corps social. Cet état de fait a des effets sur l'éducation et les institutions qui en ont la charge. La crèche, l'école, premiers lieux collectifs où l'enfant est confronté aux autres, instituent les conditions de la vie en société. Grandir, c'est se séparer. L'enfant l'expérimente d'abord dans sa famille, au moment du coucher par exemple. La tâche des professionnels est de poursuivre et d'amener les parents à faire confiance à l'institution, à y occuper une juste place.

Que les parents s'intéressent à la vie à la crèche et à l'école est légitime et ressort d'ailleurs d'une attente institutionnelle. L'école, comme la crèche, se doivent d'instaurer et d'alimenter des lieux d'information et d'échanges sur les questions éducatives et pédagogiques. Dans cette optique-là, il est essentiel de penser l'institution en tant que « cadre éducatif social souple », c'est-à-dire un endroit où on assume la différence de place enfant/adulte, professionnel/parent, asymétrique tout en n'étant pas inégalitaire.

La famille est la première institution dans laquelle l'enfant grandit, elle se différencie de la crèche ou de l'école dont les priorités sont définies par la société dans son ensemble. Les parents ont des attentes à l'égard des premières institutions collectives que rencontrera l'enfant ; ces institutions sont donc particulièrement importantes. Les lieux éducatifs pour l'enfant créent une relation asymétrique entre parents et professionnels dans la mesure où, d'une manière ou l'autre, ils interviennent également dans l'éducation familiale. Ils devraient pourtant être capables d'accepter une certaine réciprocité avec les parents, tout en assumant la position d'asymétrie : accepter le même portage du bébé qu'à la maison, par exemple, mais refuser de mettre le bébé sur le pot à 8 mois, cette pratique étant inefficace et surtout néfaste. Ces moments d'influence réciproque entre parents et professionnels sont un outil de démocratie extraordinaire si on trouve les voies d'accès qui les permettent, tout en étant consistant par rapport aux connaissances sur le développement de l'enfant. L'expérience de réciprocité permet aux parents ayant d'autres pratiques de se sentir reconnus et acceptés, établissant ainsi une base positive aux relations institutions-parents.

Mais parfois les parents ne peuvent accepter le fonctionnement assumé et explicité de l'institution et revendiquent pour leur enfant un traitement d'exception. Celui-ci fait l'objet d'une écoute attentive de l'institution qui examine la singularité de l'enfant mais aussi la pense en terme d'insertion dans le milieu collectif. Cette position peut parfois ne pas être acceptée par les parents malgré l'explication donnée, ce qui déforce les conditions de socialisation et met à mal les professionnels.

Il arrive que le dialogue entre le professionnel et le parent s'enfonce dans l'impasse : le premier se prévaut de sa compétence professionnelle, le deuxième de la connaissance de son enfant. Pour contourner cet écueil, le travail professionnel en équipe construira la dimension collective pour mettre en place un cadre commun, à expliquer régulièrement aux parents. Les heures de concertation, les réunions d'équipes sont le terreau propice à une vraie cohésion qui aide à structurer le projet institutionnel, à l'aborder sous plusieurs facettes pour mieux le définir, à mettre de la distance et à concilier demande individuelle et réponse collective.

Ce travail incessant doit s'exécuter sous la houlette d'un garant : directeur, coordonnateur pédagogique, voire superviseur... lui aussi formé au travail d'équipe. Les échanges portent sur ce que l'on peut faire ensemble, ici et maintenant pour (peut-être) évoluer vers autre chose. Il est plus important de construire ce cadre ensemble en pensant à un enfant (ou à un groupe d'enfants) en particulier, que de se tenir à un cadre institutionnel que le groupe de professionnels ne s'est pas approprié. Cette pensée groupale devrait animer chaque institution.

C'est dans cette structure collectivement construite que les professionnels peuvent canaliser les inquiétudes et les questions des parents : écouter pour comprendre de quelle place l'autre parle, pour l'accepter où il est et l'amener un peu plus vers la loi commune, redire avec bienveillance et détermination où « frottent » les données collectives et celles concernant chaque enfant, suggérer un chemin pour que tous acceptent ce cadre comme bon pour l'enfant.

Dépassant le cas de leur propre enfant, il est bon que les parents soient associés et/ou informés de la construction collective des questions éducatives. Ils peuvent ainsi voir les fondements et l'efficacité de ce travail institutionnel. Les conseils de participation doivent être investis par l'école pour remplir cette mission. Dans les crèches, structures d'accueil... des formes propres de concertation devraient toujours exister. Les institutions s'occupant d'enfants sont les points de repères en élaboration permanente des questions éducatives pour la société de demain. La société contemporaine dans son ensemble a tendance à brouiller l'importance d'assumer sa place où qu'on soit, de ne pas confondre la place de professionnel de l'éducation avec celle de parents, d'enseignant avec celle de médecin, par exemple. Là aussi, seuls des instants en équipe permettent de se relégitimer et de reprendre force et courage pour continuer son métier.